



29 mars 2023

(23-2218)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

UKRAINE: LOI N° 2811-IX SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>UKRAINE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi n° 2811-IX sur le droit d'auteur et les droits connexes
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/UKR/23_8448_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/UKR/23_8448_00_e.pdf</a> <a href="https://ip-documents.info/2023/IP/UKR/23_8448_00_x.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/UKR/23_8448_00_x.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/UKR/10/Rev.1-IP/N/1/UKR/C/6/Rev.1-IP/N/1/UKR/D/3/Rev.1- IP/N/1/UKR/G/3/Rev.1-IP/N/1/UKR/L/3/Rev.1-IP/N/1/UKR/P/6/Rev.1- IP/N/1/UKR/T/3/Rev.1</a> ; <a href="#">IP/N/1/UKR/4-IP/N/1/UKR/C/4</a> ; <a href="#">IP/N/1/UKR/C/1</a> ; <a href="#">IP/N/1/UKR/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
<p>La Loi notifiée vise à régir les interactions relatives à l'acquisition, à l'exercice et à la protection de droits personnels non patrimoniaux, de droits d'auteur et (ou) de droits connexes, ainsi que de droits <i>sui generis</i> relatifs au domaine du droit d'auteur et (ou) des droits connexes.</p> <p>Ainsi, la Loi établit:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) la liste des objets protégés par le droit d'auteur, de ceux protégés par les droits connexes ainsi que des œuvres qui ne sont pas visées par le droit d'auteur, au regard des dispositions de la législation de l'UE;</li><li>2) des registres concernant certains types d'objets protégés par le droit d'auteur et les droits connexes, en particulier les œuvres orphelines;</li><li>3) une définition des détenteurs de droits d'auteur et de droits connexes, y compris pour certains types d'objets compte tenu des dispositions de la législation de l'UE;</li><li>4) la durée de validité du droit d'auteur et des droits connexes;</li><li>5) les particularités de l'exercice du droit d'auteur et des droits connexes et de leur protection.</li></ol>	

La Loi régit:

- 1) les interactions relatives à l'émergence de droits d'auteur et de droits connexes;
- 2) les questions relatives à la tenue du registre relatif à certains types d'œuvres;
- 3) les particularités du droit d'auteur en ce qui concerne les œuvres réalisées sur commande;
- 4) les particularités de la réglementation des interactions entre les auteurs d'œuvres audiovisuelles, d'œuvres composites et d'œuvres dérivées, etc;
- 5) les cas et les conditions de libre utilisation d'objets protégés par le droit d'auteur et les droits connexes;
- 6) les conditions et les particularités de l'utilisation d'objets protégés par le droit d'auteur et les droits connexes qui ont acquis le statut d'"œuvres orphelines";
- 7) les conditions de reconnaissance des objets protégés par le droit d'auteur et les droits connexes tels que ceux qui sont tombés dans le domaine public;
- 8) les particularités de l'exercice par les auteurs et leurs ayant droit du droit de revente en ce qui concerne les œuvres d'art originales;
- 9) les particularités de l'exercice des droits de propriété concernant les objets protégés par le droit d'auteur et les droits connexes et de la cession des droits;
- 10) les formes, la procédure et les méthodes de protection du droit d'auteur et des droits connexes en cas d'atteinte à ceux-ci, de contestation ou de non-reconnaissance de ceux-ci, y compris en lien avec l'utilisation de l'Internet.

La Loi établit une responsabilité plus importante en cas de violation du droit d'auteur et des droits connexes.

<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais, ukrainien
<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2023
<b>Autre date</b>	Adoption: 1 <sup>er</sup> décembre 2022

#### Précisions sur la notification

<b>Date de présentation de la notification</b>	23 mars 2023
<b>Autres renseignements</b>	<a href="https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/2811-20#Text">https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/2811-20#Text</a>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Ministère de l'économie de l'Ukraine

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.